



<p>Montant du paiement: CHF 1.- par porc d'abattage Plus (annoncé à Identitas) et par porcelet sevré Plus annoncé (données repro annoncées à Qualitas).</p> <p><b>Base de calcul porcs d'abattage:</b> Nombre de porcs Plus abattus (annonces d'abattage à Identitas)</p> <p><b>Base de calcul éleveurs:</b> Nombre de porcelets Plus sevrés annoncés le dernier trimestre des données repro (planificateur de truies, journal repro etc.)</p>		
<p>Paiement à des exploitations Plus reconnues par les services sanitaires.</p> <p>Décompte avec le trimestre et le nombre de porcelets sevrés Plus, resp. porcs Plus abattus annoncés par mail ou courrier postal au producteur. Mail si adresse e-mail est connue, sinon par voie postale</p>	Identitas	Semaine 10 après la fin du trimestre
<p>Bureau de communication lors de questions en rapport avec le paiement. Help Desk Identitas avec possibilité de transmission aux services sanitaires (téléphone / mail / quotidiennement / rapports hebdomadaires)</p>	Projet Identitas	Dès mi-sept. 18 en continu
<p>Des recours éventuels en rapport avec les paiements du fond destiné au financement d'incitation, doivent être adressés par écrit au groupe de pilotage, c/o Proviande Berne.</p>	Producteur	En continu
<p><b>Règles de paiement:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance programmes Plus selon point 1 pendant le trimestre en cours =&gt; prise en compte (porcelet sevré et porcs abattus) à partir du trimestre consécutif. Exemple: entrée programmes Plus le 15.07.2018 =&gt; Prise en compte à partir du 01.09.2018</li> <li>- Exclusion des programmes Plus au cours du trimestre =&gt; système d'incitation supprimé pour le trimestre entier Exemple: exclusion programmes Plus le 15.07.2018 =&gt; pas de paiement à partir du 01.07.2018</li> <li>- Lorsque le délai de transmission des données de performances n'est pas respecté selon description au point 1</li> </ul>		